

Dimanche 07 février 2010

INJ
21 AV DE LA PORTE DE CHATILLON
75014 PARIS

Entrée 8 Euros / GRATUITE pour les - de 12 ans

COUPE DE France DES CORPORATIONS - Katas

Masculins/Féminins - Individuels/Equipes

Horaires	Dimanche 07 février 2009					
08h30- 08h45	Contrôle compétiteurs	VETERANS	1/2/3/4	Masculin	Kata	
08h30- 08h45	Contrôle compétiteurs	VETERANS	1/2/3/4	Féminin	Kata	
08H45- 09H15	Contrôle compétiteurs	SENIORS	Masculin		Kata	
08H45- 09H15	Contrôle compétiteurs	SENIORS	Féminin		Kata	
09H15- 09H45	Contrôle compétiteurs	JUNIORS	Masculin	Kata		
09H15- 09H45	Contrôle compétiteurs	JUNIORS	Féminin	Kata		
09h15	DEBUT DES COMPETITIONS VETERANS					
FIN DE MATINEE	FINALES PREVISIONNELLES ET REMISE DES MEDAILLES					
10h15- 10h45	Contrôle compétiteurs	CADETS	Masculin	Kata		
10h15- 10h45	Contrôle compétiteurs	CADETS	Féminin	Kata		
10h45- 11h15	Contrôle compétiteurs	MINIMES	Masculin	Kata		
10h45- 11h15	Contrôle compétiteurs	MINIMES	Féminin	Kata		
11h30	DEBUT DES COMPETITIONS CADETS					
FIN DE CATEGORIES	FINALES PREVISIONNELLES ET REMISE DES MEDAILLES					
12h30- 13h00	Contrôle compétiteurs	BENJAMINS	Masculin	Kata		
12h30- 13h00	Contrôle compétiteurs	BENJAMINS	Féminin	Kata		
13H00 13H30	Contrôle équipes	SENIORS	Mixtes	Kata		
13h30	DEBUT DES COMPETITIONS BENJAMINS					
A Partir de 17h30	FINALES PREVISIONNELLES ET REMISE DES MEDAILLES					

A Pour participer à la compétition, veuillez vous procurer un dossier d'inscription auprès de la
T FFKaraté, sur le site: www.ffkarate.fr, rubrique calendrier.
T
E
N
T
I
O
N

RETOUR DES SELECTIONS LIGUES : DATE LIMITE

20 JANVIER 2010

à

FFKARATE - Service compétitions - 39 rue Barbès 92120 Montrouge

Tel:01.41.17.44.40 / Fax:01.41.17.05.65 / Email:competition@ffkarate.fr

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription, des compétitions Départementales de Ligues et Nationales.

'- Tout compétiteur non licencié à cette date, ne pourra prétendre à participer à la compétition, même si sa demande arrive entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.

'-Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet, sera refusé.